

**LE SYSTÈME
VA EXPLOSER,
L'ÉTAT DOIT AGIR!!!**



**PRISON
FRANÇAISE**



**SURPOPULATION
CARCÉRALE**

**MANQUE DE
PERSONNELS**

**VIOLENCES
QUOTIDIENNES**

**PROMESSES
NON TENUES**

**MOYENS
INSUFFISANTS**

**SÉCURITÉ
EN DANGER**



La semaine dernière, la délégation nationale en visite sur la DI de Toulouse n'a fait que constater que ces établissements ne sont pas épargnés par le délabrement général que connaît notre administration :

Construction de prisons : l'état sait aller vite... sauf pour nous !

Notre-Dame reconstruite en 5 ans, les Jeux Olympiques organisés en 7 ans, une prison ?

10 ans... Lorsqu'elle sort enfin de terre.

Quand l'image de l'État est en jeu, les procédures s'accroissent, les blocages tombent et les décisions passent. Mais quand il s'agit des prisons, des personnels pénitentiaires, des victimes et de la sécurité publique, tout devient soudain compliqué, lent, impossible.

Le monde pénitentiaire reste trop souvent un sujet caché, honteux, repoussé sous le tapis. Pourtant, l'urgence est là.

Muret 2 : le symbole d'un échec d'Etat :

Le projet Muret 2, prévu pour créer 615 places et désengorger la maison d'arrêt de Seysses, devait répondre à une situation devenue intenable. Lancé en 2016, il est aujourd'hui à l'arrêt. Dix ans de blocages, dix ans de recours...

Pendant ce temps, la maison d'arrêt de Seysses continue d'exploser, avec un taux d'occupation qui atteint 218 % et ce sont les petits établissements de proximité tel Montauban qui en pâtissent. Le ministère lui-même reconnaît qu'il faut au minimum 7 ans pour construire un établissement pénitentiaire. Résultat : le plan des 15 000 places est repoussé à 2032. C'est un échec retentissant...

Devra-t'on doubler les cellules des centres de détention pour sauver les maisons d'arrêt ?

Pour éviter l'implosion des maisons d'arrêt, certains remettent en cause l'encellulement individuel en centre de détention. Autrement dit : on transfère le problème ailleurs, on dégrade les conditions de travail, on augmente les tensions et on expose encore davantage les personnels. Si l'on fait ça, la sécurité de tous risque d'y passer.

Moins incarcérer ? et les victimes dans tout ça ?

On nous parle de régulation carcérale, de peines alternatives, d'aménagements toujours plus nombreux. Derrière ces mots propres, il y a surtout une réalité : l'État n'a pas construit les places nécessaires. Au SPS-CEA, nous refusons que les victimes soient les grandes oubliées du débat. La sécurité des citoyens passe aussi par l'exécution réelle des peines prononcées.

Notre victoire : une deuxième ENAP !

Grâce au combat porté par le SPS-CEA, Monsieur le Garde des Sceaux a acté la création d'une deuxième école pénitentiaire. C'est une victoire historique qui peut soulager prochainement les DI dans leur mission de formation des élèves à certains modules.

Mais une école vide ne réglera rien. Pour remplir les salles, il faut rendre le métier attractif avec des salaires compétitifs, une vraie reconnaissance, et des conditions de travail à la hauteur de la mission.

Redonnons de l'autorité aux surveillants !

Le métier a été vidé de son sens... Aujourd'hui, le surveillant n'est plus toujours reconnu comme le véritable patron de son étage. Il est trop souvent écrasé par des procédures interminables, des consignes contradictoires et une hiérarchie qui recule devant les réalités du terrain. La sécurité ne se décrète pas depuis un bureau parisien elle se tient à l'étage, par celles et ceux qui vivent la détention au quotidien.

Les timbres-amendes font partie des solutions concrètes que le SPS-CEA porte régulièrement pour restaurer l'autorité et redonner du sens au métier.

Le SPS-CEA refuse que l'administration pénitentiaire reste la variable d'ajustement de l'État. Construire des prisons, recruter, former, payer les agents à la hauteur de l'ingratitude du travail, restaurer l'autorité : voilà l'urgence.

Le SPS : le Syndicat 100%-CEA